



Ma banque a cloturer mon compte ya 2ans que faire

Par **heve34300**, le **02/05/2016** à **17:06**

bonjour a tous :) j aimerais avoir un avis de spécialiste voila en 2014 j étai client dans 2 banques(société générale et caisse d épargne). une avec une réserve d argent de 850 e et un découvert de 1277e et dans une autre un découvert de 800 e que je n est jamais rembourser j avais reçu des lettres en me disant que les comptes étai clôturer depuis j ai déménager 3 fois le courrier a pas suivirnje suis allez a la banque de France il m on ficher au fcip rndate de création caisse d Epargne du 04/01/2013 fini le 02/01/2018rnsociété générale création 09/072014 fini le 08/07/2019rnde depuis aucune nouvelle en même temps il on pas m on adresse..... je possède un compte a la poste avec un découvert de 100!!rnmes question les autres banques peuvent elle saisir mon compte de la poste ?sachant que je vais avoir 10000e sur mon compte !rnet comment peut on savoir si il sont allez en justice etc et savoir combien je leur doit aujourd' huit et je suis obliger de payer??? ou y a prescription?quel sont les frais et la procédure merci